

MG International

Exercice clos le 31 décembre 2012

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit

MG International

Exercice clos le 31 décembre 2012

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société MG International, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note IV - 9 de l'annexe concernant la dette d'exploitation détenue par la société Maytronics Ltd.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Le paragraphe III.2 « Tests de perte de valeur sur les actifs incorporels » expose les règles et les méthodes comptables relatives à la dépréciation des actifs incorporels immobilisés. Nous avons vérifié le caractère approprié et examiné la cohérence des données et des hypothèses retenues ainsi que la documentation disponible, et procédé sur ces bases à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations réalisées.
- Le paragraphe III.4 « Immobilisations financières » présente les méthodes comptables relatives à la dépréciation des immobilisations financières, celles-ci sont détaillées en note 3 de l'annexe. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives, nous avons vérifié le caractère approprié de ces dépréciations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Marseille, le 18 mars 2013

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



Jérôme Magnan

MG International

Comptes sociaux

Exercice clos le 31 décembre 2012

MG INTERNATIONAL

ZI Athélia II – 34, Avenue des Tamaris - 13704 La Ciotat Cedex

Sommaire

I.	Faits majeurs de l'exercice	6
II.	Evènements post-clôture	6
III.	Principes, règles et méthodes comptables	7
IV.	Informations détaillées Actif – Passif	11
V.	Filiales et Participations	20
VI.	Complément d'informations	22

BILAN ACTIF

En €		31/12/2012			31/12/2011
		Montant Brut	Amortissements et dépréciations	Montant net	Montant net
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
	Note 1				
Frais d'établissement		229 056	229 056	0	0
Fonds Commercial		19 787 001	12 089 915	7 697 086	7 697 086
Autres immob. Incorp., avances et acptes		3 094 715	2 378 696	716 019	656 207
Immos en cours		17 785		17 785	
Immobilisations corporelles					
	Note 2				
Terrains					
Constructions		246 125	81 759	164 366	120 665
Installations tech., matériels, outillage		1 198 085	875 331	322 754	116 385
Autres immob. corporelles		329 318	265 127	64 191	85 008
Immos en cours		5 567		5 567	204 527
Immobilisations financières					
	Note 3				
Participations et créances rattachées		8 156 351	8 156 351	0	0
Autres immobilisations financières		295 429	0	295 429	262 007
Total		33 359 432	24 076 236	9 283 196	9 141 885
ACTIF CIRCULANT					
Stocks					
	Note 4				
Matières 1ères, approvisionnements		858 382	103 800	754 582	669 362
En-cours de production					
Produits finis et marchandises		827 380		827 380	1 017 008
Créances					
	Note 5				
Avances et acomptes versés		11 774		11 774	53 437
Clients et comptes rattachés		2 402 432	892 637	1 509 795	1 132 528
Personnel		23 350		23 350	25 250
Créances fiscales		415 287		415 287	239 177
Autres créances		1 079 385	891 854	187 531	666 793
Autres					
VMP					
Disponibilités		1 561 011		1 561 011	1 288 950
Total		7 179 001	1 888 291	5 290 710	5 092 505
COMPTES DE REGULARISATION					
	Note 11				
Charges constatées d'avance		84 060		84 060	18 900
Ecart de conversion actif					
Total		84 060		84 060	18 900
TOTAL ACTIF		40 622 492	25 964 527	14 657 966	14 253 291

BILAN PASSIF

En €		31/12/2012	31/12/2011
CAPITAUX PROPRES			
	Note 6		
Capital social		430 004	430 004
Primes d'émission, de fusion, d'apport		15 621 153	15 621 153
Ecart de réévaluation			
Réserve légale		24 580	24 580
Réserves réglementées			
Autres réserves		270 144	270 144
Report à nouveau		-12 542 372	-2 704 978
Résultat de l'exercice		373 007	-9 837 395
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées		249 372	235 578
Total		4 425 888	4 039 086
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées	Note 9	360 279	441 379
Total		360 279	441 379
PROVISIONS			
	Note 7		
Provisions pour risques		176 925	467 383
Provisions pour charges		47 744	31 537
Total		224 670	498 920
DETTES			
Emprunts obligataires			
Autres emprunts	Note 8	4 154 882	4 067 387
Découverts, concours bancaires courants		141	166
Associés et dettes financières diverses	Note 9	626 809	614 278
Avances et acomptes reçus s/ commandes	Note 9	2 007	17 317
Dettes fournisseurs	Note 9	3 741 288	3 505 074
Dettes sociales	Note 9	678 098	573 215
Dettes fiscales	Note 9	127 991	117 439
Autres dettes	Note 9	210 042	211 382
Total		9 541 258	9 106 259
COMPTES DE REGULARISATION			
	Note 11		
Produits constatés d'avance		105 871	167 648
Ecart de conversion passif			
Total		105 871	167 648
TOTAL PASSIF		14 657 966	14 253 291

COMPTE DE RESULTAT

En €		2012	% CA	2011	% CA	Variation	
						Euros	%
PRODUITS							
	Vente de marchandises	14 633 273		11 102 273		3 531 000	
	Prestation de services	1 578 031		1 286 366		291 665	
	Chiffre d'affaires	16 211 304	100%	12 388 639	100%	3 822 665	31%
	Subventions d'exploitation	0		0		0	
	Reprise de provisions	445 720		1 078 769		-633 049	
	Autres produits	129 639		52 509		77 131	
	Produits d'exploitation	16 786 663	104%	13 519 917	109%	3 266 746	24%
CONSOMMATIONS							
	Achats de marchandises	7 107 527		5 470 348		1 637 179	
	Achats de matières 1ères et autres appros.	2 158 669		1 683 782		474 888	
	Variation de stock (mat. et march.)	153 880		-613 839		767 719	
	Achats et variations de stocks	9 420 077	58%	6 540 290	53%	2 879 786	44%
CHARGES							
	Autres achats et charges externes	3 163 175		3 239 004		-75 829	
	Impôts et taxes	196 103		180 488		15 615	
	Salaires et traitements	2 267 286		2 118 141		149 145	
	Charges sociales	1 023 768		927 492		96 276	
	Dot. aux amortissements et provisions	307 972		463 187		-155 215	
	Autres charges	115 149		976 181		-861 032	
	Autres charges d'exploitation	7 073 452	44%	7 904 493	64%	-831 041	-11%
	Résultat d'exploitation	293 135	2%	-924 866	-7%	1 218 001	132%
	Produits financiers	27 044		92 594		-65 550	
	Charges financières	125 475		8 157 909		-8 032 434	
	Résultat financier	-98 431		-8 065 315	-65%	7 966 884	99%
	Résultat courant	194 704	1%	-8 990 181	-73%	9 184 885	102%
	Produits exceptionnels	0		5 810		-5 810	
	Charges exceptionnelles	22 949		989 919		-966 970	
	Résultat exceptionnel	-22 949		-984 109	-8%	961 159	98%
	Participation des salariés	0		0		0	
	Impôt sur les bénéfices	-201 253		-136 895		-64 358	
	Résultat de l'exercice	373 007	2%	-9 837 395	-79%	10 210 402	104%

I. Faits majeurs de l'exercice

Changement des organes de direction :

Monsieur Offer Shachar a démissionné de ses fonctions de Président Directeur Général et d'administrateur de MG International à l'issue de l'Assemblée Générale du 26 juin 2012.

Le conseil d'administration de la société a décidé de nommer Monsieur Yuval Beeri, CEO de Maytronics Ltd, actionnaire de référence de MG International, aux fonctions de Président du conseil d'administration ; Monsieur Vincent Quéré, antérieurement Directeur Général Adjoint, a été nommé Directeur Général pour une durée indéterminée.

Cessation du financement de la filiale Adamant Technologies SA :

Le Conseil d'Administration de Maytronics Ltd a décidé en mars 2012 d'interrompre le financement de la filiale de traitement de l'eau basée en Suisse, Adamant Technologies SA (détenue par MG International à hauteur de 38,9%), que Maytronics assurait depuis le mois de mars 2009 date de prise de contrôle du groupe constitué par MG International et ses filiales.

Cette décision faisait suite à l'apparition de problèmes technologiques majeurs remettant en cause le plan de développement de la société et a provoqué le dépôt de bilan d'Adamant Technologies SA en date du 26 mars 2012.

Pour mémoire, cet élément était pris en compte dans les états financiers de MG International clos au 31 décembre 2011 à travers la dépréciation intégrale des titres de participation d'Adamant SA détenues par MG International.

La procédure de liquidation d'Adamant Technologies, organisée par les autorités suisses, se poursuit au 31 décembre 2012 et n'aura plus aucun impact sur les états financiers de MG International.

II. Evènements post-clôture

Néant.

III. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle à partir des hypothèses suivantes:

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre (sauf lorsque les nouvelles normes du PCG sont applicables),
- Indépendance des exercices,

Conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels la méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. L'enregistrement des actifs ou passifs en devises est effectué au cours du jour de la pièce comptable. A la clôture, un écart de change est constaté le cas échéant.

1. Immobilisations incorporelles

Les brevets et modèles déposés pour les alarmes de piscine sont la propriété de la SA MG International. Pour la vidéosurveillance des piscines publiques, les brevets Poséidon sont devenus la propriété de MG International suite à la Transmission Universelle du Patrimoine de Vision IQ, en date du 27 décembre 2006. Les marques et noms de domaine font l'objet de protection nationale et internationale. Les brevets quant à eux font l'objet d'extensions internationales.

La méthode d'évaluation des immobilisations incorporelles est celle du coût d'acquisition.

Certains coûts de développement sont immobilisés dès lors qu'ils répondent aux critères d'activation précisés par le CRC 2004-06.

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement selon les durées d'utilisation indicatives suivantes :

- | | |
|-----------------------------------|--|
| • Frais d'établissement | 3 ans à 5 ans |
| • Coûts de développement | 5 ans |
| • Concessions, brevets, licences, | 1 à 5 ans (logiciel 1 an, brevets 5 ans) |

2. Tests de perte de valeur sur les actifs incorporels

A chaque clôture, la société réalise les calculs de vérification de la valeur recouvrable des fonds de commerce et marques sur la base d'une actualisation de son plan de développement à moyen terme.

Dans le cadre de ces tests de perte de valeur, la société a actualisé le calcul de la valeur d'utilité au 31 décembre 2012 des actifs incorporels issus des Transmission Universelle de Patrimoine des sociétés Vision IQ et Aqualife selon la méthode d'actualisation des flux de trésorerie budgétés. Les hypothèses clés qui ont été prises en compte sont relatives aux volumes de ventes attendus sur les 5 prochaines années, et le niveau d'investissement corrélé du groupe sur la même période. Le taux d'actualisation retenu est de 12% (coût moyen pondéré du capital), et celui de la croissance à long terme de 1,5 % ou 2% selon les marchés.

Les résultats de ces tests n'ont conduit à aucune perte de valeur en 2012.

3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Lorsque des éléments constitutifs d'un actif sont exploités de façon indissociable, un plan d'amortissement unique est retenu pour l'ensemble de ces éléments.

Cependant, si dès l'origine, un ou plusieurs de ces éléments ont chacun des utilisations différentes, la méthode des composants est appliquée : chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun de ces éléments est retenu.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, en fonction de la durée d'utilité prévue. Toute dépréciation supplémentaire pratiquée est enregistrée en amortissement dérogatoire.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes:

• Installations techniques, matériel et outillage	5 ou 9 ans
• Construction sur sol d'autrui	10 ans
• Matériels industriels	5 ans
• Aménagements et installations	5 à 10 ans
• Mobilier	5 ans
• Matériel de bureau et informatique	1 à 5 ans

4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport, additionnées, éventuellement, des frais d'acquisition. Elles comprennent en particulier :

- Les titres de participation, regroupant les titres des sociétés dans lesquelles MG International S.A. détient une part substantielle de capital.
- Les autres immobilisations financières composées des dépôts de garantie versés par la société (dépôts et cautions).
- Les prêts et autres immobilisations financières, correspondant aux prêts accordés par contrat aux filiales.

Une dépréciation est éventuellement constituée pour tenir compte notamment de l'actif réel des filiales, de leur situation économique et de leurs perspectives.

5. Stocks

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les stocks de produits finis correspondent aux produits qui ont atteint un stade d'achèvement définitif dans le cycle de production. Les biens produits sont évalués à leur coût de production. Les coûts d'emprunts ne sont pas inclus.

Une dépréciation est calculée le cas échéant lorsque la valeur de réalisation ou les perspectives de vente de ces stocks apparaissent inférieurs à la valeur brute d'inventaire.

6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire correspond à la valeur effective de la créance que la société considère comme recouvrable.

7. Provisions sur créances douteuses et clients douteux

Les provisions pour créances douteuses et les clients douteux sont déterminés selon la méthodologie suivante :

- Les provisions sont calculées selon le retard du paiement du client : 75% si le retard est supérieur à 6 mois et inférieur à 1 an, 90% au-delà.
- Les créances sont immédiatement comptabilisées en client douteux si le débiteur est en procédure de redressement ; la provision sera de 80% pendant la période d'observation, de 100% en cas de liquidation.
- Les procédures contentieuses sont analysées au cas par cas.
- Lorsqu'un client dépasse une échéance de règlement de plus de huit jours, le dossier client est pris en charge par le service relance. Passé un délai de 90 jours le dossier est transmis à l'assurance crédit dans le cadre de sa procédure de recouvrement.

8. Créance sur l'Etat, Impôt sur les sociétés

La SA MG International n'est pas redevable de l'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2012. Un crédit d'impôt recherche figure au bilan au titre de l'exercice 2012.

9. Autres créances

Les autres créances sont principalement constituées par les comptes courants détenus sur les filiales de MG International, elles sont comptabilisées pour leur valeur nominale.

En relation avec l'approche retenue sur la valorisation des titres de participations, une dépréciation est éventuellement constituée pour tenir compte notamment de la situation économique des filiales.

10. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan pour leur prix d'acquisition.

Le principe comptable suivi pour l'évaluation des VMP est la méthode FIFO.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur liquidative est inférieure au prix d'acquisition.

11. Ecart de conversion

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en monnaie nationale sur la base du taux de clôture.

Lorsque l'application du taux de conversion à la date de l'arrêté des comptes a pour effet de modifier les montants en monnaie nationale précédemment comptabilisés, les différences de conversion sont inscrites à des comptes transitoires, à l'actif du bilan lorsque la différence correspond à une perte latente ; au passif lorsque la différence correspond à un gain latent.

Les pertes latentes entraînent la constitution d'une provision pour risque.

12. Provisions réglementées

Dans le cadre des prises de participation dans les sociétés Aqualife, Adamant Technologies et Nexatis une partie des frais d'acquisition a été incorporée au coût d'entrée des titres. Ces frais sont amortis selon la méthode dérogatoire et font l'objet de provisions réglementées.

13. Avances conditionnées

Les avances conditionnées regroupent des aides Anvar et Coface attribuées à la société Vision IQ avant son acquisition par MG International.

14. Provisions pour risques et charges

Elles sont destinées à couvrir des engagements nés avant la clôture de l'exercice, dont aucune contrepartie n'est attendue et qui génère des sorties probables de ressources.

Provision pour garantie : les durées de garantie sont de deux ou trois ans sur les gammes de produits « piscine privée » et d'un an sur les systèmes de vidéosurveillance pour piscine publiques (système Poséidon).

15. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance correspondent aux produits comptabilisés avant que les prestations et fournitures les justifiant aient été effectuées ou fournies.

En l'espèce, ils sont reconnus dans le cadre des contrats d'installation du système Poséidon à l'export et de la facturation « terme à échoir » des contrats de maintenance annuels ou pluriannuels.

IV. Informations détaillées Actif – Passif

Note 1 – Immobilisations incorporelles

En k€	31/12/2011	Augmentation	Diminution	31/12/2012
<i>Immobilisations incorporelles</i>		2012	2012	
Frais d'établissement	229			229
Fonds commercial	19 787			19 787
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 980	115	-1	3 095
Immobilisations en cours	0	18		18
Avances Immo. Incorporelles	0			0
Immobilisations incorporelles brutes	22 996	133	-1	23 129
Frais d'établissement	-229			-229
Fonds commercial	-12 090			-12 090
Autres postes d'immobilisations incorporelles	-2 324	-55	1	-2 379
Amortissements/Dépréciations	-14 643	-55	1	-14 698
Immobilisations incorporelles nettes	8 353	78	0	8 431

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées comme suit :

Fonds commercial / Mali technique 19.787 k€ :

- Fonds de commerce Vision IQ (18.011 k€), correspondant aux activités de vidéosurveillance assistée par ordinateur des piscines publiques (produit Poséidon), dégagé lors de la transmission universelle de patrimoine réalisé sur l'exercice 2006.
Ce fond de commerce a successivement été déprécié de 4 M€ sur 2006 puis de 7,2 M€ en 2008 et de 0,9 M€ en 2011.
- Fonds de commerce Nexatis (751 k€), correspondant à la commercialisation des produits de la marque Aqualarm, dégagé lors de la transmission universelle de patrimoine réalisé au cours de l'exercice 2009.
- Fonds de commerce Aqualife (1.025 k€), correspondant à l'activité de commercialisation de couvertures de piscine, dégagé lors de la transmission universelle de patrimoine réalisé à la fin de l'exercice 2009.

Autres immobilisations incorporelles 3.095 k€ :

Les immobilisations incorporelles issues de Vision IQ et constituées par des frais de conception de logiciels et par des logiciels acquis au titre de la R&D pour un montant brut de 2.020 k€ sont totalement amorties.

La marque « AQUASENSOR » (acquise en avril 2005) valorisée initialement à 547 k€ est dépréciée à hauteur de 155 k€ au 31 décembre 2012.

Les autres frais de dépôts des marques et brevets ainsi que les licences d'exploitation informatique ont été inscrits à l'actif pour un montant de 205 k€ en valeur brute et sont amortis à hauteur de 167 k€.

Les frais de Recherche et Développement capitalisés au titre de l'exercice 2012 s'élèvent à 115 k€ et correspondent à deux projets :

- Le développement du moteur à énergie hydraulique pour l'activité couvertures de piscine commercialisé depuis le début d'année 2012.
- Le développement d'une alarme de nouvelle génération qui sera commercialisée à compter de l'exercice 2013.

Ces projets sont amortis en fonction de leur durée d'utilisation. Cette durée tient compte des cycles de vie caractéristique du produit relatif à ces projets ainsi que de leur obsolescence technique et commerciale.

Note 2 – Immobilisations corporelles

En k€	31/12/2011	Augmentation	Diminution	31/12/2012
<i>Immobilisations corporelles</i>		2012	2012	
Constructions	176	70		246
Installations techniques, matériel et outillage	918	295	-14	1 198
Installations générales & agencement	80	3	-31	52
Mobilier - Matériel de bureau et informatique	496	19	-267	248
Matériel de transport	51		-21	30
Immobilisations en cours	205	6	-205	6
Immobilisations corporelles brutes	1 925	392	-538	1 779
Constructions	-55	-27		-82
Installations techniques, matériel et outillage	-801	-88	14	-875
Installations générales & agencement	-49	-8	22	-35
Mobilier - Matériel de bureau et informatique	-456	-23	267	-212
Matériel de transport	-37	-3	21	-19
Amortissements/Dépréciations	-1 398	-149	325	-1 222
Immobilisations corporelles nettes	527	243	-213	557

Les principaux mouvements de l'exercice concernent la mise en service des éléments constitutifs de l'outil de production du moteur à énergie hydraulique au cours du premier trimestre 2012 et la mise au rebut de mobilier et matériel de bureau non utilisés.

La valeur nette comptable des éléments mis au rebut s'élève à 8 k€.

Note 3 – Immobilisations financières

En k€	31/12/2011	Augmentation	Diminution	31/12/2012
<i>Immobilisations financières</i>		2012	2012	
Titres de participation	8 102			8 102
Dépôts et cautionnement	262	33		295
Prêts et autres immobilisations	54			54
Immobilisations financières brutes	8 418	33	0	8 452
Dépréciations financières	-8 156			-8 156
Immobilisations financières nettes	262	33	0	295

Les titres de participation des filiales et participations sont intégralement dépréciés au 31 décembre 2012.

Les filiales historiques de commercialisation des alarmes pour piscine privée (MG Iberica, MG Brasil, Safeblue) sont en liquidation, la commercialisation des alarmes à l'export étant supportée par le groupe Maytronics.

Ainsi les états financiers de ces sociétés sont établis sur la base de leur valeur liquidative depuis le 31 décembre 2008.

Pour mémoire, une dépréciation de 7.918 k€ est comptabilisé depuis le 31 décembre 2011 correspondant à 100% de la valeur au bilan des titres de la filiale Adamant Technologies SA du fait de la mise en liquidation de cette filiale (cf. [Faits majeurs de l'exercice](#)).

L'état des filiales et participations est détaillé dans la partie V.

Les prêts et autres immobilisations financières correspondent à deux prêts intragroupes consentis à MG Brasil, ils sont intégralement dépréciés.

Les dépôts et cautionnement correspondent principalement aux garanties demandées par les maîtres d'œuvre dans le cadre des marchés publics réalisés par l'activité Poséidon en Scandinavie.

Note 4 – Etats des stocks à la clôture

Le tableau ci-après détaille les mouvements de stocks de l'exercice :

En k€ Stocks	31/12/2011	Variation de l'exercice	31/12/2012
Matières premières	823	36	859
Produits finis / Marchandises	1 017	-190	827
Valeur brute	1 840	-154	1 686
Provisions sur stocks	-153	49	-104
Valeur nette	1 686	-104	1 582

La dépréciation des stocks concerne principalement les stocks de matières premières et composants utilisés pour des produits dont la commercialisation est arrêtée en France, le stock conservé correspondant aux besoins SAV. La variation de cette provision s'explique essentiellement par la mise au rebut d'une partie de ces pièces.

Note 5 – Echéances des créances à la clôture

En k€ Échéances des créances	Montant brut	Moins d'un an	Plus d'un an
Dépôts et cautionnement	295		295
Prêts et créances rattachées à des participations	54	54	
Actif immobilisé	350	54	295
Clients et comptes rattachés	2 402	2 402	
Personnel	23	23	
Etat, taxe sur le chiffre d'affaires	77	77	
Etat, crédit impôt recherche	338		338
Avances et acomptes versés/commandes	12	12	
Autres créances	1 079	936	144
Actif circulant	3 932	3 450	482
Total des créances	4 282	3 505	777

La créance Crédit Impôt Recherche correspond au crédit d'impôt déterminé sur les exercices 2011 et 2012. Compte tenu du montant des déficits reportables, ces créances ne pourront être imputées sur l'IS de l'exercice et sont donc comptabilisées à long terme.

La créance Etat, Taxe sur le chiffre d'affaires 77 k€ correspond à un crédit de TVA.

Les autres créances se composent essentiellement des comptes courants détenus sur les filiales et intégralement dépréciés et des montants détenus par le prestataire dans le cadre d'un contrat d'affacturage (contrat cessé au cours de l'exercice 2012).

Note 6 – Variation des capitaux propres

En k€ Capitaux propres	31/12/2011	Affectation du résultat 2011	Résultat exercice	Augmentation Capital	Autres	31/12/2012
Capital social	430					430
Réserve légale	25					25
Prime d'émission	14 974					14 974
Prime d'apport	648					648
Autres réserves	270					270
Report AN	-2 705	-9 837				-12 542
Résultat Net	-9 837	9 837	373			373
Amortissements dérog.	236				14	249
Total Capitaux Propres	4 039	0	373	0	14	4 426

Au 31 décembre 2012, le capital social est composé de 4.300.039 actions d'une valeur nominale de 0,10 Euro.

L'affectation du résultat 2011 en report à nouveau fait suite aux résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2012.

Les autres variations de capitaux propres sont relatives aux provisions réglementées.

La répartition du capital au 31 décembre 2012 est la suivante :

- Maytronics Limited : 58,12%
- Autres actionnaires au nominatif : 1,61%
- Flottant : 40,27%

La société Maytronics Ltd a franchi le seuil des 50% de droits de vote en date du 6 mars 2010 en conséquence de la détention continue de titre pendant une période de deux ans.
Au 31 décembre 2012, il n'existe pas d'actions propres.

Note 7 – Tableaux des provisions sur actif circulant et pour risques et charges

En k€ Provisions	31/12/2011	Augmentation 2012	Diminution 2012	31/12/2012
Provisions sur stocks	153	33	-82	104
Provision sur comptes clients	911	21	-39	893
Provision sur compte courant	892			892
Autres	0			0
Provisions pour dépréciation d'actifs circulants	1 956	54	-121	1 888
Provision pour garanties données aux clients	56	34	-24	67
Autres provisions pour risques et charges	411		-301	111
Provisions pour pension	32	16		48
Provisions pour risques et charges	499	50	-325	225

La dépréciation sur comptes clients concerne des créances sur les filiales à hauteur de 804 k€.

La dépréciation sur compte courant est relative aux avances de trésorerie antérieurement consenties aux filiales en cours de liquidation.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent essentiellement à des litiges avec des tiers. Leur montant correspond à la meilleure estimation du risque à la date d'établissement des états financiers. Les reprises de l'exercice correspondent à des dépenses effectivement réalisés à hauteur de 125 k€.

La provision pour pensions correspond aux engagements d'indemnité pour fin de carrière. Les modalités de détermination de cette provision sont précisées dans le paragraphe [Engagement pour départ à la retraite](#).

Note 8 – Emprunts et dettes financières

En k€ Emprunts et dettes financières	Moins d' 1 an	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans	TOTAL
Découverts, concours bancaires	0			0
Autres dettes financières	1 080	3 075		4 155
Emprunts bancaires				
Emprunts et dettes financières	1 080	3 075	0	4 155

Au 31 décembre 2012, le solde de la dette senior rachetée au pool bancaire par Maytronics Ltd à l'occasion de sa prise de contrôle s'élève à 3.958 k€ auquel s'ajoute 197 k€ d'intérêts courus.

Cette dette est remboursable en 11 échéances trimestrielles à compter du 30 juin 2013.

Note 9 – Détail et échéances des dettes d'exploitation

En k€				
<i>Autres dettes</i>	Montant Brut	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Avances conditionnées	360	295	65	
Comptes courants d'associés	627	627		
Av. et Ac.reçus s/com.	2	2		
Fournisseurs	3 741	3 741		
Dettes sociales	678	678		
Dettes fiscales	128	128		
Autres dettes	36	36		
Avoirs à établir	174	174		
TOTAL	5 747	5 682	65	0

Les avances conditionnées regroupent des aides Anvar (140 k€) et Coface (220 k€) attribuées à la société Vision IQ avant son acquisition par MG International.

Les comptes courants d'associés sont constitués par les apports de trésorerie réalisés par Maytronics Ltd.

Les dettes fournisseurs incluent un montant de 3,1 M€ du à Maytronics Ltd, le délai de règlement envers Maytronics Ltd est resté stable au cours de l'exercice. L'exigibilité de cette dette est susceptible d'être prorogée en concertation avec le groupe.

Les autres dettes correspondent principalement aux remises de fin d'année accordées aux clients.

Note 10 – Détail des charges à payer et produits à recevoir

En k€	31/12/2012
<i>Détail des charges à payer</i>	
Intérêts courus non échus	197
Fournisseurs factures non parvenues	80
Congés payés, y compris charges sociales	194
Remuneration y compris charges sociales	254
Charges fiscales à payer	121
Charges à payer	846
<i>Détail des produits à recevoir</i>	
Factures à établir	3
Autres	0
Produits à recevoir	3

Note 11 – Comptes de régularisation – Actif et Passif

En k€	2012	2011
Comptes de régularisation		
Charges constatées d'avance	84	19
Ecart de conversion Actif	0	0
Compte de régularisation actif	84	19
Ecart de conversion Passif	0	0
Produits constatés d'avance	106	168
Compte de régularisation passif	106	168

Les charges constatées d'avances résultent de l'application du principe d'indépendance des exercices. Son application implique que les charges enregistrées au cours de l'exercice correspondent à des achats de biens ou services devant intervenir ultérieurement. Elles sont soustraites des charges de l'exercice par l'intermédiaire d'un compte de régularisation. Les dépenses concernées sont essentiellement relatives à des assurances diverses et à des loyers.

Les produits constatés d'avance incluent essentiellement la part (prorata temporis) des contrats de maintenance relatifs au produit Poséidon et facturés terme à échoir.

Note 12 – Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires « piscine privée » est reconnu à la livraison des marchandises. Concernant la « sécurité piscine publique », la majorité des affaires est placée sous le régime des marchés publics et le chiffre d'affaires est reconnu à l'issue de la réalisation de la prestation, ou dans le cas d'opérations partiellement exécutées sur une situation acceptée par le client.

Note 13 – Dotations et reprises aux amortissements et provisions

Le détail des dotations et reprises d'exploitation de l'exercice est présenté dans le tableau ci-dessous :

En k€	Dotations 2012	Reprises 2012	postes du bilan liés
Dotations et reprises d'exploitation			
Amortissements immobilisations incorporelles	55		Note 1
Amortissements et dépréciations immobilisations corporelles	148		Note 2
Provisions R&C	50	-325	Note 7
Provisions clients groupes		-33	Note 7
Provisions clients hors groupe	21	-5	Note 7
Provisions s/ stocks	33	-82	Note 4
Dotation amortissements - provisions	308	-446	

Note 14 – Résultat financier

En k€		
<i>Résultat financier</i>	2012	2011
Revenu des titres de participations		
Revenu Valeurs mobilières de placement		
Gains de change	21	13
Produits nets sur cession de VMP		
Reprise provision financière (écarts de conversion)		
Reprise de provision sur titres de participations		
Reprise de provision sur créances liée à des participations		41
Autres produits financier	6	38
Total des produits financiers	27	93
Intérêts emprunt et comptes courants	-102	-207
Escomptes accordés	-6	-11
Perte de change	-17	-11
Dépréciation Immobilisations financières		-7 918
Dépréciation sur créances liées à des participations		
Pertes sur créances liées à des participations		
Autres charges financières		-10
Total des charges financières	-125	-8 158
Résultat financier	-98	-8 065

Les intérêts sur emprunts et comptes courants correspondent aux intérêts relatifs :

- D'une part à la dette senior reprise par Maytronics Ltd en 2009. La rémunération de cette dette est indexée au taux EURIBOR 3 mois majoré de 162,5 points de base.
- D'autre part aux avances de trésorerie accordées par Maytronics Ltd. La rémunération de ces avances est indexée au taux EURIBOR 12 mois majoré de 150 points de base.

Note 15 – Résultat exceptionnel

En k€		
<i>Résultat exceptionnel</i>	2012	2011
Produits exceptionnels sur opération de gestion	0	6
Produits exceptionnels sur opération en capital		
Total des produits exceptionnels	0	6
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	-1	-4
Charges exceptionnelles sur opération en capital	-9	
Dotations aux dépréciations exceptionnelles	-14	-986
Total des charges exceptionnelles	-23	-990
Résultat exceptionnel	-23	-984

Note 16 – Ventilation de l’impôt sur les bénéfices

En k€ <i>Impôts sur les sociétés</i>	2011			2012		
	Résultat avant impôts	Impôts correspondant	Résultat Net	Résultat avant impôts	Impôts correspondant	Résultat Net
Résultat courant	-8 990		-8 990	195		195
Résultat exceptionnel	-984		-984	-23		-23
Crédit impôt recherche		137	137		201	201
Carry back						
Total	-9 974	137	-9 837	172	201	373

Note 17 – Situation fiscale latente et différée

En k€	31/12/2012
<i>Situation fiscale latente et différée</i>	Bases
Provisions règlementées	249
Total des accroissements	249
Contribution sociale de solidarité 2012	25
Effort construction 2012	10
Provision pour pension	48
Total des allègements	83
Situation fiscale latente au 31/12/2012	167

La société dispose du fait de la décision d’agrément de report des déficits du Ministère de l’Economie, des Finances et de l’Industrie, d’un report déficitaire lié à l’opération de dissolution sans liquidation de Vision IQ.

Au 31 décembre 2012, le montant net des déficits reportables avant résultat fiscal de l’exercice s’élève à 27.376 k€.

V. Filiales et Participations

L'ensemble des créances liées aux filiales n'ayant plus d'activité au 31 décembre 2012 est déprécié à hauteur des valeurs non recouvrables.

La liquidation des filiales MG Iberica, MG Brasil et Safeblue reste en cours à fin 2012.

Les tableaux ci-dessous présentent les créances clients et comptes courants liés aux filiales :

Clients groupe (montants en k€)

Libellé	Valeur brute au 31/12/11	Valeur brute au 31/12/12	Dépréciation au 31/12/11	Dotations	Reprises	Dépréciation au 31/12/12	Valeur nette au 31/12/12
MG Iberica	215	215	215			215	0
MG Brasil	32	32	32			32	0
Watermind US	0	0	0			0	0
Poseidon UK	0	0	0			0	0
Poseidon US	786	706	587		33	553	152
Total	1 033	953	834	0	33	801	152

Comptes courants filiales (montants en k€)

Libellé	Valeur brute au 31/12/11	Valeur brute au 31/12/12	Dépréciation au 31/12/11	Dotations	Reprises	Dépréciation au 31/12/12	Valeur nette au 31/12/12
MG Iberica	241	241	241			241	0
MG Brasil	23	23	23			23	0
Watermind US	0	0	0			0	0
Poseidon UK	0	0	0			0	0
Adamant	0	0	0			0	0
Poseidon US	142	144	124			124	19
Safeblue	504	504	504			504	0
Total	910	911	892	0	0	892	19

Le tableau ci-dessous présente les principaux agrégats liés aux filiales et participations détenues par MG International au 31 décembre 2012.

31/12/2012	Capital social	Capitaux propres que le capital social	autres Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres brute	Valeur comptable des titres nette	Prêts et avances consentis non remboursés	C.A. H.T. de l'exercice	Résultat net de l'exercice	Dividendes encaissés
MG Brasil	23	-141	78%	24	0	54	0	0	-
MG Ibérica	30	-491	80%	24	0		0	0	-
Poseidon U.S.	76	-872	100%	76	0		690	104	-
Adamant Technologies	471	-2 849	39%	7 887	0		81	-547	-
Safeblue	83	-713	100%	60	0		0	0	-
TOTAL				8 071	0	54			

31/12/2011	Capital social	Capitaux propres que le capital social	autres Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres brute	Valeur comptable des titres nette	Prêts et avances consentis non remboursés	C.A. H.T. de l'exercice	Résultat net de l'exercice	Dividendes encaissés
MG Brasil	26	-158	78%	24	0	54	0	0	-
MG Ibérica	30	-491	80%	24	0		0	0	-
Poseidon U.S.	77	-989	100%	76	0		648	37	-
Adamant Technologies	468	-2 287	39%	7 887	0		411	-2 293	-
Safeblue	82	-708	100%	60	0		0	0	-
TOTAL				8 071	0	54			

L'ensemble des filiales à l'exception de Poseidon US sont en cours de liquidation au 31 décembre 2012.

Éléments concernant les entreprises liées

En k€		
<i>Éléments concernant les entreprises liées</i>	2012	2011
<u>Postes du bilan (valeurs brutes)</u>		
Participations	8 071	8 071
Prêts	54	54
Créances clients et comptes rattachés	1 092	1 126
Comptes courants des filiales	911	910
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 121	2 724
<u>Poste du compte de résultat</u>		
Reprise provision sur comptes clients	33	110
Produits de participation	0	0
Autres produits financiers	0	41
Charges financières	102	167
Charges exceptionnelles	0	0

VI. Complément d'informations

1. Autres engagements financiers - Engagements donnés

Au 31 décembre 2012, les garanties suivantes constituent un engagement de la SA MG International au profit d'un groupe bancaire :

- contrat de gage concernant les actions de la société Adamant Technologies
- contrat de gage de fonds de commerce Vision IQ et de certains de ses brevets

Depuis le 2 janvier 2009, la dette sénior ainsi que les garanties attachées ont été transmises à la société Maytonics Ltd.

2. Engagement pour départ à la retraite

Le régime de retraite de MG International correspond à un régime à cotisations définies. Des actifs dédiés à la couverture des obligations sont constitués auprès de compagnies d'assurance privées qui supportent l'engagement à hauteur de 17 k€.

Le montant de l'engagement non couvert par un régime d'assurance fait l'objet d'une provision pour indemnités de départ à la retraite de 48 k€.

Les principales hypothèses de détermination de l'engagement sont mentionnées ci-après :

- Taux de rendement net estimé : 3.5%
- Taux annuel d'évolution des salaires : 2%
- Taux de démission : 1,6%
- Taux de licenciement : 1%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de mortalité : TF0002-ND

3. Répartition des effectifs

Effectif inscrit au 31 décembre	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Cadres	29	30
Non cadres	19	19
Total	48	49

4. Rémunération de l'organe de direction

Le montant des rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction s'est élevé pour l'année 2012 à 55 k€.

5. Honoraires des Commissaires aux Comptes

Le montant des honoraires des Commissaires aux Comptes s'élève à 41.000 euros HT pour l'exercice 2012.

6. Droit individuel à la formation

Le droit individuel à la formation relatif à la formation professionnelle a pour objet de permettre à tout salarié ayant au moins un an d'ancienneté de se constituer un capital de temps de formation de vingt heures minimum par an sur six ans au plus, qu'il pourra utiliser à son initiative mais avec l'accord de son employeur. A ce titre, le solde du volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au 31 décembre 2012 s'élève à 2 711.

7. Consolidation

Depuis le 1er janvier 2009, MG International SA ne produit plus de comptes consolidés.

MGI bénéficie de droit de l'exception dite des « petits groupes » visée aux articles L233-17 2° et l'article R 233-16 du Code de commerce aux termes desquels les sociétés tenues en principe d'établir des comptes consolidés sont exemptées de l'obligation d'établir et de publier de tels comptes et d'établir un rapport sur la gestion du groupe lorsque l'ensemble constitué par une société et les entreprises qu'elle contrôle ne dépasse pas pendant deux exercices successifs sur la base des derniers comptes annuels arrêtés deux des trois seuils suivants :

- Total du bilan : 15.000.000 euros ;
- Montant net du chiffre d'affaires : 30.000.000 euros ;
- Nombre moyen de salariés permanents : 250.

La société MG International SA est consolidée dans les comptes de Maytronics Ltd, Kibbutz Yizr'el, 19350 Israël.